



VOUS CONSTRUISEZ UNE NOUVELLE MAISON ?

**Vous pourriez être admissible
à une remise unique de la
Province pouvant atteindre**

7 000 \$.

La remise de la Nouvelle-Écosse pour la construction de nouvelles maisons est offerte à un maximum de 1 500 personnes qui construisent ou achètent une maison neuve.

Conditions d'admissibilité

- La maison doit être votre résidence permanente.
- La date sur le permis ne doit pas être antérieure au 1^{er} janvier 2009.
- La date limite pour terminer la construction ou clore la vente de la maison est le 31 mars 2010.

Pour plus d'information

Allez à **www.getyourrebate.ca**.

Composez le **454-5200** (dans la MRH)

ou le **1-800-670-4357** (sans frais en N.-É.).

Présentez-vous à un centre **d'Accès Nouvelle-Écosse**.

**La remise pour la construction d'une
nouvelle maison...une façon de
relancer l'économie et de garder nos
gens de métier chez nous.**



REMISE  **NOVA SCOTIA**
NOUVELLE-ÉCOSSE

de la Nouvelle-Écosse pour la
**construction de nouvelles
maisons**